

CONSEIL D'ADMINISTRATION
INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2017/6/17-2

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 17/06/2017,
sous la présidence de Madame Francine Mariani-Ducray

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 modifié aux instituts d'études politiques dotés
d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

DÉCIDE :

OBJET : Approbation du compte-rendu du CA du 4 mars 2017

Le conseil approuve le compte-rendu du conseil d'administration du 4 mars 2017 joint en
annexe de la présente décision.

**Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré
et à l'issue d'un vote des membres par 30 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.**

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 30

Fait à Aix-en-Provence, le 17/06/2017

Francine Mariani-Ducray
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE :

29.6.2017